Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8470487
Centre d'intérêt: 540

Deneux, Marcel.

Analyse comparée des dossiers scolaires (Niveau secondaire) des élèves du Collège de Bois-de-Boulogne et des élèves des collèges affiliés au SRAM / par Marcel Deneux. -- [Montréal] : Collège Bois-de-Boulogne, 1984. vi, 22 f. ; 28 cm.

Titre de la couv. "Rapport présenté au Service des programmes de la DGEC". Code de distribution: 99-8044.

ISBN 2-550-07067-4

Descripteur(s): *Dossier scolaire *Admission au collège *Rendement scolaire *Evaluation de l'étudiant *Collégial (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Service régional des admissions du Montréal métropolitain (Québec) *SRAM (Montréal, Québec)

Il apparaît que les élèves du collège Bois-de-Boulogne réussissent plus de cours, persévèrent plus dans leur programme initial et "sortent" plus rapidement du réseau collégial que la moyenne des élèves de la région de Montréal. La présente étude vise à vérifier si les élèves qui présentent une demande d'admission et ceux qui sont admis à ce collège possèdent un dossier scolaire de niveau secondaire plus fort, en moyenne, que ceux de l'ensemble des élèves désirant être admis ou admis dans un des collèges affiliés au SRAM (Service régional d'admission du Montréal métropolitain).

Le rapport décrit l'instrument utilisé, mis au point par le SRAM et qui est basé sur la note de l'élève, les écarts à la moyenne, les voies, les niveaux et les matières privilégiées selon le programme choisi. Il donne aussi la méthode d'application de cet instrument, mais ne comprend pas les résultats de l'étude.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063
Financement: Bénéficiaire - Collège de Bois-de-Boulogne
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGEC
Programme(s) de subvention - Analyse institutionnelle

EDUQ 8470407

Collège
de Bois-de-Boulogne

ANALYSE COMPARÉE DES DOSSIERS SCOLAIRES (niveau secondaire)

DES ÉLÈVES DU COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE

ET DES ÉLÈVES DES COLLÈGES AFFILIÉS AU SRAM

Par Marcel Deneux

Coordonnateur des programmes

au collège de Bois-de-Boulogne

Rapport présenté au Service des programmes de la DGEC

Janvier 1984

Code de distribution : 99-8044

EDUQ 8470487

Dépôt légal - premier semestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec I.S.B.N. 2-550-07067-4

Cette recherche a été subventionnée par la Direction générale de l'enseignement collégial dans le cadre du programme de subventions à l'analyse institutionnelle.

On peut obtenir des exemplaires supplémentaires de ce mémoire auprès de la Direction générale ou de la Direction des services pédagogiques du collège de Bois-de-Boulogne, ou en s'adressant au

Ministère de l'Éducation
Service de la recherche et du développement
Edifice G - 19e étage
1035, rue de la Chevrotière
Québec (Québec)
G1R 5A5
Téléphone : (418) 643-6671

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction 1

2. Etat de la question. 3

3. Objectifs. 4

4. Instrument 5

4,1 Lignes directrices 5

4,1,1 La note de l'élève. 5

4,1,2 Les écarts à la moyenne - le rang cinquième le rang centile 5

4,1,3 Les voies 6

4,1,4 Les niveaux 6

4,1,5 Les matières privilégiées selon le programme choisi. 7

4,2 Application. 7

4,2,1 La voie 7

4,2,2 Les écarts - les rangs. 8

4,2,3 Le niveau 8

4,2,4 La moyenne pondérée (matière) 9

4,2,5 La moyenne pondérée (globale) 9

4,2,6 Les disciplines privilégiées. Cote préliminaire 10

4,2,7 La cote finale. 11

4,3 "Validité" de la cote finale 12

4,4 Description des rapports informatiques 12

5. Résultats. 13

6. Exploitation par les collèges affiliés au SRAM 13

Bibliographie 14

Remerciements 15

Annexe I. 16

Annexe II 18

Annexe III. 21

Annexe IV 22

Signification des sigles utilisés

AD :	élèves admis au niveau collégial, après les trois tours du SRAM
ANG :	anglais
BB :	collège de Bois-de-Boulogne
BIO :	biologie
CHI :	chimie
DA :	demandes d'admissions au niveau collégial présentées au premier tour du SRAM
DEC :	diplôme d'études collégiales
ECO :	économique
FRA :	français
GEO :	géographie
HIS :	histoire
MAT :	mathématiques
MET :	méthodologie
PHY :	physique
SRAM :	service régional d'admission du Montréal métropolitain

1- INTRODUCTION

Depuis maintenant deux années, le Service des programmes du collège de Bois-de-Boulogne entreprend certains travaux d'analyse et d'évaluation des programmes d'études, à partir de données publiées par le ministère de l'Éducation ou par le Service Régional d'Admission du Montréal métropolitain (SRAM) :

- -Effectifs étudiants : détermination de la provenance géographique de nos étudiants; mai 1982.
- -Analyse des résultats des étudiants inscrits en sciences, à Bois-de-Boulogne, et dans quelques collèges sélectionnés, à l'AUT 79; automne 1982.
- -Dossier annuel d'analyse et de planification des effectifs étudiants et des programmes réguliers pour l'année 1983-1984; décembre 1982.
- -Portrait académique comparé de l'étudiant de Bois-de-Boulogne; mars 1983.

Ces mini-dossiers, ayant pour buts de mieux connaître la réalité étudiante de notre collège et de la comparer, quand c'est possible, à celle d'autres institutions, ont abordé différents éléments et ont conduit à certaines constatations d'ordre très général. Parmi celles-ci et pour les fins de la présente étude, on peut retenir

- .Bois-de-Boulogne ne peut être qualifié de "cégep régional", le territoire pouvant lui être assigné étant très petit et ne constituant pas un grand bassin de population;
- .Bois-de-Boulogne recrute beaucoup dans les territoires assignés aux collèges St-Laurent, Ahuntsic et Montmorency. A l'inverse aussi, ces collèges recrutent dans notre petite zone;
- .dans le cas des programmes de sciences, 010 et 020, pour les élèves inscrits pour la première fois à la session d'automne 1979:

.la proportion des élèves restant inscrits pendant quatre sessions consécutives est plus grande à Bois-de-Boulogne que dans les collèges francophones de l'Île de Montréal (comprenant Montmorency)*;

.les pourcentages de réussite aux cours obligatoires et de concentration sont plus élevés à Bois-de-Boulogne que dans les collèges de référence;

.environ 44% des élèves de Bois-de-Boulogne obtiennent le DEC en sciences au bout de quatre sessions. Si l'on inclut la session d'été suivante, on arrive à 55%; la session d'automne suivante fait monter la proportion à 58%;

.depuis longtemps, dans tous nos programmes sauf techniques de secrétariat et techniques administratives, le nombre de demandes d'admission au premier tour du SRAM est supérieur au nombre de places disponibles. Pour reprendre une expression commune, "Bois-de-Boulogne fait le plein au premier tour";

.depuis cinq ans, pour la plupart de nos programmes, la réussite aux cours aux différentes sessions d'automne est plus grande à Bois-de-Boulogne que dans les collèges affiliés au SRAM, que les élèves soient regroupés par programmes ou par disciplines;

.depuis cinq ans, la persistance aux études est plus grande à Bois-de-Boulogne que dans les collèges affiliés au SRAM, dans les programmes où les données nous permettent des comparaisons.

Ces analyses, intéressantes au niveau factuel, nous renseignent sur l'"attraction" et la "productivité" de notre collège par rapport aux autres : nos élèves réussissent plus de cours, persévèrent plus dans leur programme initial, "sortent" plus rapidement du réseau collégial. Une question vient alors immédiatement à l'esprit : pourquoi en est-il ainsi?

---

*Dans la suite de cet exposé, on désignera par "collèges de référence" ou "huit collèges de référence" les collèges Ahuntsic, André-Laurendeau, Bois-de-Boulogne, Maisonneuve, Montmorency, Rosemont, Saint-Laurent, Vieux-Montréal.

2- ÉTAT DE LA QUESTION

L'enquête "Profil, besoins et attentes des étudiant(e)s du collège (de Bois-de-Boulogne)[1], dont les résultats préliminaires ont été publiés en juin 1982, nous fournit quelques éléments de réponses, quant au choix du collège tout au moins. Les raisons majeures du choix sont :

.qualité de la préparation à l'étape ultérieure (université ou marché du travail),

.réputation,

tandis que les facteurs "commodité" et "ordre et discipline" sont des éléments importants lors de la décision. De plus, la satisfaction de nos élèves vis-à-vis de la "réputation", de la "commodité" et de la "qualité de la préparation à l'étape ultérieure" reste très élevée.

Ces éléments, couramment répandus et constituant en quelque sorte notre "image de marque", peuvent expliquer l'attraction qu'exerce notre collège, la quantité des demandes d'admission (DA), mais ne nous renseignent pas directement sur la qualité. Bien sûr, nous effectuons un classement de nos DA selon des critères établis et nous sélectionnons les élèves qui présentent selon nous les meilleurs dossiers académiques. Mais, nos "meilleurs" seraient-ils toujours les "meilleurs" si on les replaçait parmi l'ensemble de toutes les DA du SRAM ou des collèges de référence?

Il faut remarquer aussi que depuis quelques années la proportion des DA à Bois-de-Boulogne par rapport aux collèges de référence subit de fortes variations et tend en général à diminuer, alors que les conclusions quant à la persistance aux études et à la réussite aux cours se maintiennent.

Plusieurs hypothèses de travail peuvent être retenues, en plus de la qualité des dossiers à l'admission : qualité de l'encadrement pédagogique, qualité des supports à l'enseignement, qualité du suivi pédagogique, qualité de l'ambiance de travail... Il nous a semblé préféra-

ble avant d'aborder ces éléments d'évaluation de notre collège de "régler" auparavant la question de la qualité des dossiers des élèves. De la réponse à cette interrogation dépendront les orientations futures de notre action.

3- OBJECTIFS

Notre étude vise à

.vérifier si les élèves qui présentent une demande d'admission au collège de Bois-de-Boulogne au premier tour du SRAM possèdent un dossier scolaire de niveau secondaire plus fort, en moyenne, que ceux de l'ensemble des élèves désirant s'inscrire dans un des collèges affiliés au SRAM;

.vérifier si les élèves admis au collège de Bois-de-Boulogne après les trois tours du SRAM possèdent un dossier scolaire de niveau secondaire plus fort, en moyenne, que ceux de l'ensemble des étudiants admis après les trois tours du SRAM dans les collèges affiliés à cet organisme;

Il aurait été préférable de s'attacher aux élèves réellement inscrits plutôt qu'admis, car alors nous aurions travaillé sur la réalité des collèges. Au moment où le programme a été écrit, le SRAM n'avait pas accès aux fichiers des inscrits de tous les collèges: nous avons dû renoncer à cette partie importante du projet et nous contenter des admis. Cette étude nous permettra malgré tout de voir l'influence de la sélection des dossiers par les collèges au premier tour du SRAM et l'influence des admissions aux 2e et 3e tours du SRAM. Le phénomène des désistements durant l'été ne pourra être étudié que localement et ne pourra être comparatif.

4- INSTRUMENT

4,1 Lignes directrices

La première difficulté à laquelle nous avons été confrontés a été de définir un instrument de mesure de la qualité d'un dossier scolaire. Ceci était évident, car nous ne sommes pas les premiers à nous heurter à cet écueil. Tous les collèges se sont donnés des critères d'admission, les universités ont fait de même. La fameuse "cote Z"(2) a tenté de donner une réponse "objective" en supposant que tous les collèges étaient identiques : beaucoup l'ont décriée, mais peu ont proposé des solutions de rechange. Les spécialistes du SRAM, réunis dans le comité de recherche pédagogique, ont pour leur part mis en commun leurs expériences respectives, leurs connaissances, leurs instincts, leurs pratiques individuelles et ont mis au point un processus de classement des dossiers scolaires des élèves de niveau secondaire. Nous allons tenter de caractériser les éléments retenus.

4,1,1 La note de l'élève

C'est le seul point de repère numérique qui soit à notre disposition. Cette note constitue donc notre point de départ.

4,1,2 Les écarts à la moyenne - le rang cinquième - le rang centile

Etant bien entendu qu'une note à elle seule ne peut donner une idée de classement des élèves les uns par rapport aux autres, à cause des différentes méthodes d'évaluation, les écarts à la moyenne de groupes ou les classements en rangs, qu'ils soient en cinquièmes ou en centièmes, nous donnent une indication supplémentaire. Ce facteur permet de pondérer une même note : il semble que 70% dans un groupe dont la moyenne est 70 n'a pas la même valeur que 70% dans un groupe dont la moyenne est 50.

4,1,3 Les voies

La cote tient aussi compte des voies du niveau secondaire, enrichie, régulière, allégée. Il a semblé normal d'"avantager" la voie enrichie par rapport à la voie régulière, les cours appartenant à la première faisant référence à des études plus exigeantes pour les élèves. Des expressions comme "intensif"(3a), "plus approfondie"(3a), "plus intensive"(3a), "plus rigoureux"(3a), "s'adressant aux élèves suffisamment doués"(3b), "synthèse plus complète"(3b), "unification plus poussée des connaissances"(3b), "enrichissement"(3b) reviennent dans la description des cours de cette voie.

De même, la voie allégée est "pénalisée" par rapport à la voie régulière. Les statistiques publiées par le SRAM nous indiquent que les élèves de la voie enrichie réussissent plus de cours de niveau collégial que ceux de la voie régulière, ces derniers en réussissant à nouveau plus que ceux de la voie allégée (voir annexe I)(4).

4,1,4 Les niveaux

La cote telle qu'elle est conçue tient compte de toutes les notes de l'élève obtenues en quatrième année et des notes de la première session de la cinquième. Les notes obtenues auparavant ne sont pas comptabilisées, les responsables pensant que l'on remonterait trop loin dans le cheminement scolaire. De toute façon, il semble réaliste de penser que la performance de l'élève durant les trois premières années du secondaire influence grandement la réussite des deux dernières.

De plus, dans les matières où de tels examens existent, l'on tient compte des notes obtenues aux examens du ministère. Cette façon de faire possède l'avantage de venir rectifier certaines inégalités dans l'évaluation d'une école à l'autre, puisque c'est la seule fois où les élèves passent le même examen corrigé de manière identique. Toutefois, l'on n'a pas voulu que ce seul examen soit le seul représentatif :

il n'exclut ni les notes de l'école, ni le dossier complet de l'élève.

4,1,5 Les matières privilégiées selon le programme choisi

Jusqu'ici, le traitement des notes a été fait sans distinction du programme collégial choisi par l'élève. Pour en tenir compte, on a privilégié certaines matières en leur donnant un poids relatif plus grand. La sélection de ces matières a été faite à partir de critères assez évidents intuitivement, bien qu'ils ne correspondent à rien de réellement scientifique. Il s'agit en fait de matières dont l'assimilation est jugée quasi essentielle à la réussite du programme collégial choisi.

Il est à remarquer aussi que le français, quel que soit le programme choisi, fait partie des disciplines retenues. L'on a considéré que sa maîtrise était une condition essentielle de réussite dans des études supérieures. Son poids toutefois varie selon les programmes, dépendamment surtout du nombre de disciplines privilégiées.

4,2 Application

Le calcul de la cote finale de l'élève présentant une demande d'admission se fait en suivant les étapes suivantes :

4,2,1 La voie

Voie enrichie : note x 1,1
Voie régulière : note x 1,0
Voie allégée : note x 0,9

Exemple : 80% en 011 403 devient 88 x 1,1 = 96,8

4,2,2 Les écarts - les rangs

$$\text{(Cote obtenue précédemment)} \times \left(1 + \frac{\text{écart}}{100}\right)$$

L'écart représente " note de l'élève - moyenne du groupe".
Lorsque la moyenne de groupe n'est pas donnée, l'écart est fixé selon le rang cinquième.

Rang cinquième	Écart
1	+ 13
2	+ 6,5
3	0
4	- 6,5
5	- 13

Lorsque l'on tient compte du rang centile, on utilise la relation suivante :

$$\text{(Cote obtenue précédemment)} + \frac{\text{(rang centile - 50)}}{5}$$

Exemple : notre élève témoin faisait partie du premier rang cinquième, la cote devient :

$$80,8 \times \left(1 + \frac{15}{100}\right) = 103,4$$

4,2,3 Le niveau

Lorsqu'une discipline est présente aux trois niveaux retenus (4e année, ministère, 5e année), chaque cote obtenue pour chacun des niveaux est affectée des facteurs suivants

4e année	0,33
examen ministériel	0,34
5e année	0,33

Si la discipline n'intervient que deux fois ou n'apparaît qu'une seule fois, les cotes sont affectées des facteurs 0,50 ou 1,0 respectivement.

Exemple : La note de CHI 462 de notre élève témoin a été obtenue en 4e année; l'examen du ministère est présent; CHI 562 a été suivi en 5e année. La cote de 462 - (4e année) devient 109,4 x 0,33 = 36,1.

4,2,4 La moyenne pondérée (matière)

On additionne les cotes obtenues dans les différents niveaux.

Exemple : Notre même élève a obtenu 89% à l'examen ministériel (rang centile : 98) et 89% en 562 (5e année; moyenne de groupe : 76).

4e année : $(88 \times 1,1)\left(1 + \frac{13}{100}\right)(0,33) = 36,1$

ministère : $\left[(89 \times 1,1) + \frac{98 - 50}{5}\right](0,34) = 36,5$

5e année : $(89 \times 1,1)\left(1 + \frac{89 - 76}{100}\right)(0,33) = \underline{36,5}$

Moyenne pondérée de la discipline "chimie" = 109,1

4,2,5 La moyenne pondérée (globale)

On effectue à ce stade la moyenne arithmétique des moyennes pondérées de chaque discipline.

Exemple : notre élève a obtenu les moyennes de matières pondérées suivante :

ANG : 101,8 BIO : 94,1 CHI : 109,1 ECO : 93,4 FRA : 95,4
GEO : 92,4 HIS : 104,9 MAT : 97,4 MET : 90,1 PHY : 101,3
AUTRES : 97,1

Moyenne globale pondérée :

$$\frac{101,8 + 94,1 + 109,1 + 93,4 + 95,4 + 92,4 + 104,9 + 97,4 + 90,1 + 101,3 + 97,1}{11} = \frac{1077}{11} = 97,9$$

4,2,6 Les disciplines privilégiées. Cote préliminaire

Selon les programmes collégiaux choisis, les disciplines privilégiées affectées d'un certain coefficient vont constituer la cote préliminaire.

Disciplines / Programme*	ANG	BIO	CHI	FRA	GEO	HIS	MAT	PHY
Sciences-015		0,2	0,2	0,2			0,2	0,2
Sciences humaines avec mathématique-030M				0,3	0,15	0,15	0,4	
Sciences humaines sans mathématique-030				0,6	0,2	0,2		
Sciences de l'administration-040				0,3	0,15	0,15	0,4	
Lettres-060	0,25			0,75				
Techniques infirmières-180-00		0,1	0,25	0,2			0,2	0,25
Techniques administratives-410	0,2			0,3			0,5	
Secrétariat-412-01	0,25			0,75				
Informatique-420-00	0,2			0,3			0,5	

*Nous n'avons répertorié que les programmes donnés au collège de Bois-de-Boulogne. En s'adressant au SRAM, les autres collèges peuvent obtenir le détail des différentes pondérations utilisées pour chaque programme.

Exemple : La cote préliminaire de notre élève qui désire s'inscrire en sciences-016, est

(94,1 x 0,2) + (109,1 x 0,2) + (95,4 x 0,2) + (97,4 x 0,2) + (101,3 x 0,2) = 99,5

4,2,7 La cote finale

Dépendant à nouveau des programmes choisis, la moyenne globale pondérée et la cote préliminaire sont affectées de coefficients et la somme des nouvelles valeurs constitue la cote finale de l'élève.

	Moyenne globale pondérée	Cote préliminaire
015	0,3	0,7
030M	0,3	0,7
030	0,7	0,3
040	0,3	0,7
060	0,7	0,3
180-00 et 180-21	0,3	0,7
410	0,7	0,3
412-01 et 412-09	0,7	0,3
420-00 et 420-09	0,7	0,3

Exemple : La cote finale de notre élève est

(97,8 x 0,3) + (99,5 x 0,7) = 29,37 + 69,65 = 99,0

4,3 "Validité" de la cote finale

Sans vouloir prétendre absolument que cette manière de classer les élèves provenant du niveau secondaire soit la meilleure et la plus infaillible, sans nier que d'autres approches pourraient conduire à un résultat aussi valable, sans vouloir prédire les chances de réussite au niveau collégial, force nous est de constater que ce mode de classement n'est pas totalement éloigné de la réalité. Nous constatons, par exemple, que la réussite aux cours de niveau collégial des élèves regroupés en rangs cinquièmes selon leur cote finale suit ce regroupement[5] (annexe II). Ceci ne se veut pas une preuve évidente de la validité de ce système : il ne peut s'agir que d'un indice nous permettant de montrer que cette cote ne conduit pas à des résultats anormaux ou aberrants. Le but de cette étude n'étant pas de trouver la meilleure méthode de classement des élèves, ni de déterminer leurs chances de réussite au niveau collégial, mais de les comparer entre eux avec les mêmes critères, nous pouvons prétendre que cet instrument est utile et répond à nos besoins. Il faut se rappeler aussi que bon nombre de collèges font appel à cette liste ou à un système équivalent pour admettre leurs élèves : cette étude va donc dans leur sens et chacun pourra s'y retrouver assez facilement.

4,4 Description des rapports informatiques

A partir des résultats des élèves consignés dans leurs dossiers soumis au premier tour du SRAM, le programme informatisé[6] calcule pour chaque demande d'admission la cote finale de chacun des élèves. Les élèves sont ensuite regroupés par programme d'études de niveau collégial : l'on dénombre pour un collège particulier et pour un certain nombre (minimum 3) de collèges avec lesquels on veut effectuer des comparaisons les élèves qui ont la même cote finale. Ces données sont présentées sous forme de tableaux. La moyenne des cotes finales, ainsi que l'écart-type et le coefficient d'homogénéité des distributions, sont donnés pour le collège et pour les collèges servant de comparaison (annexe III).

Un histogramme transporte ces données en graphique. En abscisse, on retrouve la cote finale; l'ordonnée donne le nombre d'élèves ayant une cote donnée. Le collège est représenté par la lettre C, les collèges de comparaison par la lettre S; les échelles pour C et S ont été ajustées de manière à ce que les grandeurs visuelles soient similaires : il s'agit donc de visualiser la forme des courbes et de les comparer. Lorsque, pour une cote finale donnée, les hauteurs pour S et C sont identiques, un astérisque (*) est imprimé (annexe IV).

5- RÉSULTATS

Ces données destinées uniquement à des fins locales ne sont pas publiées.

6- EXPLOITATION PAR LES COLLÈGES AFFILIÉS AU SRAM

Les collèges affiliés au SRAM désirant effectuer la même étude peuvent utiliser le programme informatique en s'adressant au SRAM.

BIBLIOGRAPHIE

1. Profils, besoins et attentes des étudiant(e)s du collège de Bois-de-Boulogne, juin 1982.

2. Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale de l'enseignement supérieur, Service études et développement, l'extraction des BCU, Documentation technique, admission automne 1980, chapitre 3, section 6, page 2, l'évaluation des données scolaires des étudiants du niveau collégial.

3. Annuaire de l'enseignement secondaire, cahier 01, 1977-1978, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, Direction des programmes;

   a : CHI 462 par rapport à CHI 442, page 01-15

   b : MAT 532 par rapport à MAT 522, page 01-22

4. Production annuelle R 736 CR 04, publiée par le SRAM.

5. Production annuelle R 736 CR 03, publiée par le SRAM.

6. Production P 736 LPE 6, publiée par le SRAM.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier M. Robert Lachance, directeur de l'informatique au SRAM, pour l'excellente collaboration qu'il a manifestée tout au long de cette étude (discussions préliminaires, rédactions du programme informatique, révision du manuscrit).

Je remercie aussi le Service des programmes de la DGEC sans l'appui financier duquel cette étude n'aurait pu être menée à bien.

Je remercie aussi MM. Lucien Saint-Pierre, API, Alain Savary, François Allard, tous deux professeurs, de m'avoir conseillé pendant ce travail.

Je remercie finalement M. Jean de Marre, graphiste, d'avoir bien voulu mettre au propre les nombreux graphiques et Mme Danielle Cantin-Roy d'avoir dactylographié en un temps record.

ANNEXE I

NIVEAU DE RÉUSSITE AU COLLÉGIAL EN FONCTION DE LA VOIE

SESSION D'AUTOMNE 1981

TOUS LES COLLÈGES AFFILIÉS AU SRAM

DONNÉES TIRÉES DE LA PRODUCTION R 736 CR 04

DATÉE DU 27 MARS 1982

Programme	Voie (secondaire)	Nombre d'étudiants	% de cours réussis
010	enrichie	1242	86,01
	régulière	1053	74,79
	allégée	20	65,00
020	enrichie	1415	86,48
	régulière	1098	74,53
	allégée	25	52,81
030	enrichie	1060	82,43
	régulière	2896	66,81
	allégée	260	49,74
040	enrichie	545	84,81
	régulière	970	74,16
	allégée	36	50,00
060	enrichie	278	78,91
	régulière	621	65,03
	allégée	56	48,09
180-00	enrichie	236	85,62
	régulière	453	79,42
	allégée	30	67,07

Programme	Voie	Nombre d'étudiants	% de cours réussis
410-00	enrichie	546	80,42
	régulière	1714	66,83
	allégée	96	49,32
412-01	enrichie	119	78,68
	régulière	658	69,50
	allégée	78	52,87
420-00	enrichie	324	81,77
	régulière	408	73,93
	allégée	7	58,53

ANNEXE II

NIVEAU DE RÉUSSITE AU COLLÉGIAL EN FONCTION DE LA COTE FINALE

SESSION D'AUTOMNE 1981

TOUS LES COLLÈGES AFFILIÉS AU SRAM

DONNÉES TIRÉES DE LA PRODUCTION R 736 CR 03

DATÉE DU 27 MARS 1982

On n'a retenu que les programmes comprenant au moins 190 élèves.

Programme	R 5 Cote finale	Nombre d'étudiants	% de cours réussis	Moyenne des cotes de réussite
010	1	450	91,78	+ 6,4
	2	450	90,58	+ 4,1
	3	450	82,30	+ 1,8
	4	450	77,65	+ 0,3
	5	447	62,28	− 2,2
020	1	490	92,11	+ 6,1
	2	490	91,06	+ 4,2
	3	490	84,72	+ 1,7
	4	490	77,96	+ 0,2
	5	485	59,72	− 2,4
031	1	197	80,78	+ 2,9
	2	197	77,21	+ 0,5
	3	197	64,13	− 1,2
	4	197	56,05	− 2,9
	5	192	46,81	− 3,5
032	1	40	89,04	+ 4,1
	2	40	79,28	+ 0,9
	3	40	72,48	− 0,1
	4	40	63,53	− 2,0
	5	38	40,82	− 4,0

Programme	R 5 cote finale	Nombre d'étudiants	% de cours réussis	Moyenne de réussite
033	1	44	87,50	+ 4,8
	2	44	75,82	- 0,2
	3	44	75,00	0,0
	4	44	58,73	- 2,0
	5	41	43,85	- 5,0
035	1	183	88,07	+ 5,8
	2	183	88,76	+ 3,2
	3	183	82,43	+ 1,5
	4	183	69,62	- 1,4
	5	179	50,95	- 3,6
036	1	150	83,37	+ 2,6
	2	150	81,27	+ 2,1
	3	150	78,72	+ 0,7
	4	150	62.98	- 1,4
	5	147	50,95	- 3,6
038	1	166	89,96	+ 6,0
	2	166	80,11	+ 2,4
	3	166	73,41	- 0,1
	4	166	60,50	- 2,7
	5	162	49,79	- 5,0
040	1	301	94,70	+ 7,1
	2	301	89,71	+ 3,6
	3	301	78,38	+ 0,0
	4	301	67,06	- 1,1
	5	296	59,01	- 3,8
060	1	184	85,87	+ 5,1
	2	184	76,48	+ 1,7
	3	184	70,98	+ 0,2
	4	184	60,41	- 0,8
	5	182	48,16	- 3,7

Programme	R 5 cote finale	Nombre d'étudiants	Z de cours réussis	Moyenne de réussite
180-00	1	134	90,51	+ 5,0
	2	134	88,41	+ 2,5
	3	134	75,17	− 1,9
	4	134	77,72	− 2,0
	5	133	69,01	− 1,3
410-00	1	417	80,06	+ 3,6
	2	417	80,48	+ 2,3
	3	417	71,30	− 0,2
	4	417	61,27	− 1,7
	5	412	52,84	− 2,9
412-01	1	167	80,19	+ 3,8
	2	167	70,68	− 0,0
	3	167	69,08	− 1,8
	4	167	66,92	− 2,7
	5	163	54,89	− 2,0
420-00	1	145	88,97	+ 3,6
	2	145	86,81	+ 2,8
	3	145	79,81	+ 0,8
	4	145	76,57	+ 1,5
	5	141	54,31	− 2,0

SESSION *** AUTOMNE ***

ANNEXE III

PROGRAMME:

COTE FINALE	DA	AD	AUTRES DA	AUTRES AD
40	2			
41				
42	1			
43	1			
44				
45	1	1		
46				
47				
48		1		
49				
50	1			
51				
52				
53				
54				
55				
56				
57				
58				
59				
60				
61				
62				
63				
64				
65				
66				
67				
68				
69				
70				
71				
72				
73				
74				
75				
76				
77				
78				
79				
80				
81				
82				
83				
84				
85				
86				
87				
88				
89				
90				
91				
92				
93			1	1
94				
95				
96				
97				
98	1	1	1	1
99				
100				
101				
102				
TOTAL:	120	98	1405	1370
MOYENNE :	67	70	60	62
ECART TYPE :	13	14	10	11
C.V. :	5.15	5.00	6.00	5.63

ANNEXE IV

SESSION *** AUTOMNE ***

PROGRAMME:

HISTOGRAMME DES ADMIS

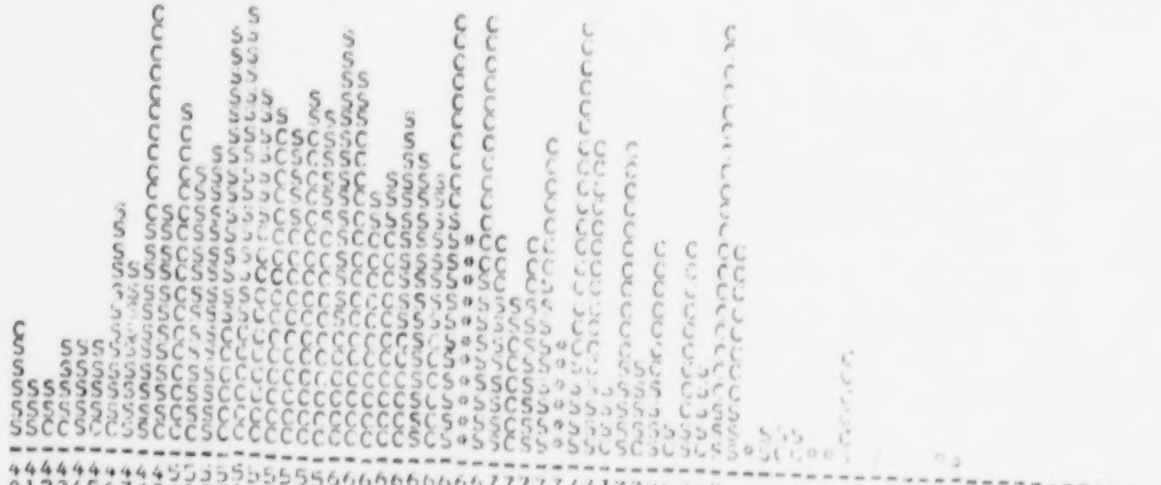

HISTOGRAMME DES DEMANDES D'ADMISSION